



AVIS

Objet: M. et Mad. Doberdolani - Pilaski – Forages géothermiques – 32, rue G. Wilhelmy à L-7558 Rollingen.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 4 juin 2020, réf EAU/AUT/20/0852, concernant la réalisation de forages géothermiques sur un terrain sis 32, rue G. Wilhelmy à Rollingen est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 30 décembre 2020 au 8 février 2021 inclus.

Mersch, le 29 décembre 2020
le secrétaire, * le bourgmestre,

